

En ces dernières années, notre race ne pouvait qu'être émue et flattée du spectacle que présentait une espèce de rivalité entre le père et le fils ; le père, presque au sommet de son siècle de vie, écrivant encore articles sur articles sur l'avenir économique de son pays ; le fils, à peine au seuil de l'âge mûr, distribuant les trésors d'une heureuse éloquence à la réalisation de l'idéal intellectuel et social du pays de son père et du sien...

Que si l'on n'a pas reconnu ni ce père ni ce fils par les quelques lignes qui précèdent, l'on sera plus heureux en lisant le trait suivant :

C'était le jour de la Saint-Jean-Baptiste, 1882. On banquetait à Montréal comme on savait le faire pendant nos réjouissances nationales. Dans quelques instants, on allait ouvrir la série des discours. Cependant le président de ces agapes semble soucieux, inquiet. Tout à coup un quidam pénétra dans la grande salle du banquet et alla dire quelques mots à l'oreille du président. La figure de ce dernier rayonna aussitôt.

C'était un fils...

Toute la salle éclata en applaudissements. Or, parmi les invités à la table d'honneur se trouvait le général de Charette, l'illustre "soldat du pape"

"Qui sera le parrain du premier fils de notre président ?" demanda quelqu'un.

— Moi, si je suis accepté, répondit le soldat du Pape.

Et ce fut, en effet, l'illustre général Athanase de Charette, Baron de la Gontrie, héros immortel de la bataille de Castelfidardo et de la défense de Rome en 1870, alors en visite au Canada, qui conduisit sur les fonts baptismaux, Louis-Athanase, aujourd'hui l'honorable L.-A. David, Secrétaire de la province, premier fils de l'honorable Laurent-Olivier David, avocat, journaliste, historien, vétéran de la politique canadienne, portraitiste de grande réputation que la mort, comme une mère son enfant, vient de doucement coucher dans le tombeau.

C'est avec émotion que le Québec intellectuel se penche sur cette tombe qui s'est fermée, au début de ce mois, pour toujours. Québec sait que les nombreux ouvrages de l'hon. L.-O. David auront toujours une place de choix dans toutes les bibliothèques de ceux qui aiment notre histoire et notre race ; nous savons aussi que ce vénérable disparu a joué un rôle d'une importance considérable dans la politique et dans la littérature canadienne ; nous savons comme il a harmonieusement chanté nos héros de 1837-38 ; nous savons encore comme il était observateur des hommes qui vivèrent à ses côtés pendant sa longue carrière et dont il fut le portraitiste élégant, vif et délicat.

Celui-ci laisse une œuvre considérable qui ne sera pas de sitôt oubliée, et dans toute cette œuvre l'auteur a constamment fait preuve d'un patriotisme ardent et convaincu, ne reculant pas même, pour mériter davantage de son pays, devant d'humiliants sacrifices. C'est pourquoi sa mémoire sera universellement respectée ; et c'est pourquoi, non seulement ses parents et ses amis mais toute la nation canadienne-française s'est inclinée avec respect sur sa tombe que nous voudrions voisine de celle de cet autre

illustre enfant de la Nation, qui fut son ami de cœur et d'âme : Wilfrid Laurier.

*
* *

La saison des immigrants va bientôt se terminer, du moins dans notre port. Il sera intéressant, à la fin, d'en dresser la statistique. Elle contiendra des chiffres respectables car l'on nous assure que le courant a été remarquablement intense. L'on pourrait opposer, comme dans maints domaines que le côté quantitatif pourrait peut-être suppléer au côté qualitatif. Mais tel ne serait pas le cas, du moins toujours, en qui regarde Québec. Il paraît que les officiers de l'immigration ont été plus sévères que jamais. Il ne s'est pas passé une semaine que l'on ait renvoyé dans leur pays respectif quelques "indésirables". A tel point qu'il faut se demander, d'une façon générale, si l'on ne va pas quelquefois un peu loin. On se rappelle qu'au cours de l'été les journaux ont annoncé, par exemple, qu'une famille composée du père, de la mère et de huit enfants avait été renvoyée au pays ancestral parce que l'un des enfants ne semblait pas jouir de toutes ses facultés mentales.

L'autre jour, on nous racontait l'aventure, assez remarquable, du reste, d'un immigrant russe qui, de par les lois de l'immigration canadienne, a été obligé de se marier en arrivant à Québec après seulement deux jours de veuvage, sans quoi il eut immédiatement passé pour indésirable et eut été expédié dans son pays par le prochain bateau.

Loin de nous la pensée de médire des lois de l'immigration canadienne, mais il faut avouer qu'elle sont des rigueurs à nulle autre pareilles. Consoignons-nous cependant et soyons contents qu'elles soient observées si nous ne voulons pas que notre pays devienne un "refugium peccatorum".

Naguère, l'on a été un peu surpris d'une mesure de moralité prise par le Tribunal canadien, — le tribunal en général, — à l'occasion d'un triste et retentissant drame de famille dont nous n'avons guère eu connaissance du dernier acte, nous de l'Amérique. Bien des bons Européens, à ce sujet, ne sont pas encore revenus de leur étonnement et n'ont pu se faire encore à l'idée de cette institution canadienne en vertu de laquelle on rembarque poliment l'étranger ou l'étrangère que l'on a des raisons de trouver "indésirable". Ce dernier qualificatif est évidemment le dernier mot de la courtoisie envers des gens que l'on penserait plutôt devoir expulser par la force constabulaire. Les gens les plus étonnés, assurément, sont ceux pour qui le mot Amérique veut dire Liberté.

"Comment," se récrie avec stupeur le voyageur qui a fui la tyrannique Europe pour la libre Amérique, "vous m'arrêtez sans même me permettre une promenade sur vos quais, et vous me renvoyez chez moi !... Mais je ne suis pas un voleur, vous savez ; je n'ai pas de casier judiciaire ; aucune poursuite n'est dirigée contre moi... etc., etc."